

Ref : CFVU2021/21-0703

**CFVU DU 8 JUILLET 2021**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX RELATIVE AU DIPLÔME UNIVERSITAIRE TREMLIN.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 juillet 2021 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé que :**

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de collaboration pédagogique, administrative et financière entre les deux parties concernant le Diplôme Universitaire « **Tremplin à destination des Étudiants Migrants Pour L'Insertion** » (TREMLIN).

Dans le cadre du parcours Découvrir l'environnement culturel, sociétal et universitaire, la FIPVU de l'UBx assure la certification PIX ainsi que l'accompagnement, via la MAOIP, des étudiants dans la construction de leur poursuite d'études.

Le DEFLE assure la mise en œuvre des enseignements du français langue étrangère, la gestion des emplois du temps, la gestion des locaux, le recrutement des chargés de cours et des tuteurs étudiants.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LES DEMANDES DE SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA COMMISSION FSDIE DU 23 JUN 2021.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 09/07/2021*

Nombre de membres présents	<b>16</b>
Nombre de membres représentés	<b>12</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>28</b>
Nombre de votes pour	<b>28</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.